



BULLETIN D'INFORMATIONS KANNADIG

Vendredi 7 janvier 2022 - Gwener 7 a viz genver 2022

Mairie -Ti Kêr

Mairie principale
02.98.83.40.06
mairie@plouneour-
brignogan.bzh

Agence postale en Mairie
02.98.47.12.81

Du lundi au jeudi inclus :
8 h 45 - 12 h 15

Vendredi : 8 h 45 - 12 h 15,
14 h - 17 h

Samedi : 2^{ème} et 4^{ème} du
mois de 10 h 00 à 12 h 00

Mairie annexe Plouneour
02.98.83.41.03

Du lundi au vendredi :
8 h - 12 h

SERVICE URBANISME

Exclusivement sur RDV au
02.98.83.40.06 ou

urba@plouneourbrignogan.bzh

Le saviez-vous ? pour obtenir un
extrait cadastral, rendez-vous sur le
site www.cadastre.gouv.fr



INFOS COMMUNALES - KELEIER AR GUMUN

Le maire, les maires délégués, les conseillers municipaux et l'ensemble du personnel communal vous souhaitent une très belle année 2022, Bloavezh Mat !

COVID : les indicateurs sanitaires confirment l'accélération de la circulation du virus du Covid sur notre territoire. Nous vous invitons à réduire vos interactions sociales afin de freiner les contaminations. **Jusqu'au 31 janvier 2022**, les mairies n'accueilleront qu'une personne par guichet. Vous êtes invités à privilégier les appels téléphoniques pour toutes demandes et à **prendre rendez-vous si un déplacement est nécessaire**. Si vous constatez qu'une personne est déjà au guichet, vous êtes invités à **patienter à l'extérieur du bâtiment**. Merci de votre compréhension. Restons vigilants ensemble, respectons scrupuleusement les gestes barrières en toute circonstance.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE : par arrêté préfectoral, les obligations de port du masque sont renforcées **aux abords des écoles, collèges et lycées**, au sein des **marchés**, **aux lieux soumis au pass sanitaire : dans toutes les salles communales**, enceintes sportives closes ou couvertes, salles de concert ou de spectacle.

RECENSEMENT MILITAIRE A PARTIR DE 16 ANS (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen en mairies munis du livret de famille et d'une pièce d'identité : il vous permettra en particulier d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Dans la pratique, vous avez jusqu'à 25 ans pour vous faire recenser, mais attention, cela peut retarder d'autant vos démarches, par exemple pour passer un examen national ou d'Etat (bac, CAP, permis de conduire...) pour lesquels le certificat de participation à la JDC reste nécessaire. Renseignements en mairies.



ELECTIONS 2022 : pour voter, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 2 mars (en ligne) ou jusqu'au 4 mars (par formulaire à imprimer ou sur place en mairie). Des pièces justificatives sont à fournir, renseignements sur service-public.fr ou à l'accueil des mairies. Vérifiez votre inscription électorale et votre bureau de vote sur service-public.fr

PETRA EO ? BLOAVEZH MAT !

Au premier de l'an les enfants de chœur faisaient le tour des villages en chantant devant chaque maison :

Ur bloavezh mat digant Doue, Ar baradoz fin ho puhez !

La version traditionnelle souhaite : « Une bonne année de la part de Dieu et le paradis à la fin de votre vie. »

Depuis les paroles ont été modifiées en : *Joa ha plijadur deoc'h dreist holl.* « Joie et plaisir surtout à vous ! »

On préfère souhaiter « le paradis sur terre » : *Ar baradoz war an douar !*

LES ASSOCIATIONS—KEVREDIGEZHIOÙ

UNC -MEDAILLE DE LA DEFENSE NATIONALE : le décret du 29 janvier 2021, vise à récompenser de la médaille de la défense nationale, par l'agrafe « Essais nucléaires » les militaires d'active, militaires de la réserve, anciens militaires et civils ayant participé de manière effective aux missions liées au développement de la force dissuasive nucléaire aux périodes mentionnées à l'article 2 de la loi n° 2010-2 du 5 janvier 2010 modifiée relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires : soit entre le 13 février 1960 et le 31 décembre 1967 au Centre saharien des expérimentations militaires, ou entre le 7 novembre 1961 et le 31 décembre 1967 au Centre d'expérimentations militaires des oasis ou dans les zones périphériques à ces centres ; soit entre le 2 juillet 1966 et le 31 décembre 1998 en Polynésie française. Les médaillés militaires peuvent également y prétendre. Pour plus de renseignements et pour effectuer une demande, s'adresser à M. Claude Jeffroy, Président de l'UNC-Plouneour-Brignogan, claudjeffroy0047@orange.fr ou 06.11.04.52.87.

ASSOCIATIONS – DEMANDES DE SUBVENTIONS

2022 : Les associations sont invitées à retourner leur demande de subvention 2022 à l'accueil de la mairie pour le **vendredi 18 février dernier délai**. Le formulaire est disponible à l'accueil des mairies ou en téléchargement sur le site de la commune.

L'ASSOCIATION DES GOEMONIERS : organise son assemblée générale le samedi 15 janvier à 17 h 30 à la salle Paotr Tréouré, derrière la mairie de Plouneour.

VELO-LOISIR-BRIGNOGAN-POUNEOUR - (VLBP) : l'assemblée générale ordinaire du Vélo Loisir Brignogan Plouneour (VLBP) se tiendra le samedi 8 janvier à 19 h 00, salle Kastell Mor en Brignogan- Plages. Tous les membres actifs et adhérents sont conviés à ce moment privilégié pour revenir sur les différentes activités engagées lors de l'année écoulée et d'évoquer les projets de celle à venir. C'est aussi pour chaque membre la possibilité de s'exprimer et de participer aux débats. Nous invitons également toutes les personnes désirant rejoindre notre association de vélo loisirs, route ou VTT, dans un esprit ludique et de grande convivialité à venir assister à notre Assemblée Générale (Inscription possible en fin d'AG). Compte tenu des conditions sanitaires actuelles le port du masque sera obligatoire à l'intérieur de la salle Municipale et un contrôle des Pass sanitaires sera effectué à l'entrée.

SOCIETE DE CHASSE "LES MOUETTES" : Battue le dimanche 16 janvier. RV à la coop à 8 h 45. Toute autre chasse est interdite le matin.

BIBLIOTHEQUES –LEVRAOUEGOÙ



BIBLIOTHEQUE DE PONTUSVAL : mardi de 15 h 30 à 17 h 30, mercredi de 11 h 00 à 12 h 00.
En raison du Covid, fermeture exceptionnelle jusqu'à nouvel ordre.

BIBLIOTHEQUE LIRE A PLOUNEOUR : mercredi et vendredi de 17 h 00 à 18 h 00, samedi de 10 h 00 à 12 h 00 et dimanche de 10 h 30 à 11 h 30.

CINEMA EVEN—SINEMA EVEN



SPIDER-MAN : NO WAY HOME— Aventure / USA : vendredi 7 janvier à 20 h 15 et dimanche 9 janvier à 15 h 45

MINCE ALORS 2 !— Comédie / France : samedi 8 janvier à 20 h 15

PRINCESSE DRAGON— Animation / France : dimanche 9 janvier à 10 h 45

UN HÉROS— Thriller / France : lundi 10 janvier à 20 h 15 (VOSTFR)

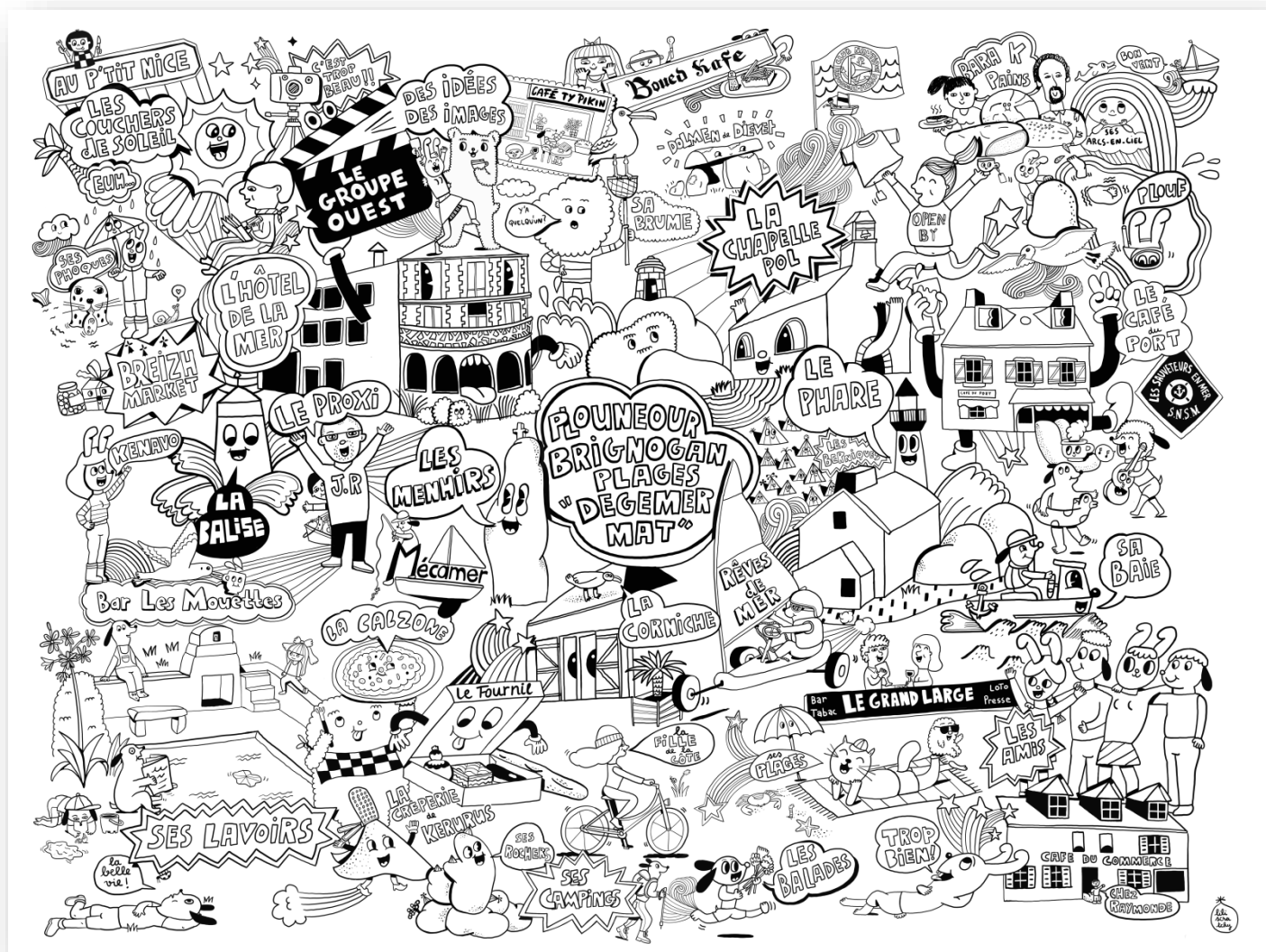
TILO KOTO— Documentaire / France : mercredi 12 janvier à 20 h 15

MADELEINE COLLINS— Drame / France : jeudi 13 janvier à 20 h 15

ANIMATIONS –AGENDA- ABADENNOÙ DUDI

POSTER DE LA COMMUNE :

la mairie de Plounéour-Brignogan-Plages vous propose le nouveau poster à colorier de la commune illustré par Lili Scratchy, auteur de la série Détective Bernique.



Poster disponible à l'accueil des deux mairies. Pas de tarif fixe, vos dons serviront aux œuvres du CCAS de la commune. Merci d'avance !



CONCERT MOUEZ AR SKEIZ/ LA CLÉ DES CHAMPS : compte tenu de la situation sanitaire, la chorale Mouez ar Skeiz de Guisseny est malheureusement dans l'obligation d'annuler le concert prévu dimanche prochain 9 janvier à l'église de Plounéour. Les choristes vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année nouvelle et vous donnent rendez-vous pour de futurs concerts. Belle année 2022 et à bientôt.

Une annonce à faire paraître ?
envoyer un mail avant 13h00 le mardi à
communication@plouneour-brignogan.bzh

Retrouvez toute l'information de la commune sur
www.plouneour-brignogan-plages.fr ou
facebook : commune de Plounéour-Brignogan-Plages.